

# Prix René Fontaine 2019

## Compte-rendu des délibérations du jury

19 septembre 2019, dans les locaux de la Fondation du Patrimoine  
153 bis av. Charles de Gaulle à Neuilly

### Les jurés :

<b>SALLAVUARD</b>	Guy	1	Coprésident MPF Fondation du Patrimoine, Donateur
<b>DELHAY</b>	Jean-François	1	Architecte Ministère, chargé de...
<b>LACAILLE</b>	Vincent	1	Architecte Ministère, chargé de l'Urbanisme et du Développement durable, donateur
<b>MADER</b>	Charlotte	1	TERREAL, donateur
<b>BESSE BESSE</b>	Patrice Sylvie	1	Experts immobilier, Donateurs
<b>ALGLAVE</b>	Gilles	1	Président MPF
<b>BARRE</b>	Luc	1	Coordinateur du GRAC, MPF
<b>BENOIT</b>	Eric	1	Délégué MPF de l'Orne
<b>AVIAT</b>	Véronique	1	Déléguée MPF de la Marne
<b>GIRARD</b>	Nathalie	1	Administratrice MPF Coordinatrice du concours
<b>PAULET</b>	Jean-Louis	1	Administrateur MPF
<b>HENDELUS</b>	Charles	1	Administrateur MPF Coordinateur de la présentation du concours au jury
<b>de GROOT</b>	Florence	1	Déléguée MPF de la Manche
<b>OSTARENA</b>	Elise	1	Architecte et Enseignante ENS Paris- Belleville

Absents MPF : Nathalie Lambert, Michel Fontaine.

*On notera que les prix MPF, que ce soit dans le « traditionnel » ou dans le « contemporain », sont attribués à des projets qui doivent être originaux sans être provoquants, conçus et réalisés selon l'esprit d'une tradition rurale, qui peut être savante ou vernaculaire, mais dont les caractéristiques sont le respect du local, de la mitoyenneté, la considération de l'espace public et la valorisation du paysage.  
Ces prix ont un rôle éminemment pédagogique.*

## Catégorie « bâti ancien et savoir-faire »

12150 Séverac – d'Aveyron : Maître d'ouvrage M. Cabirou – ABF : L. Causse.

### Coup de cœur MPF

Réfection d'une toiture en lauzes calcaires

Ce « petit » projet a été particulièrement apprécié par le jury, dans son ensemble

et dans ses détails : « tout est beau » ! La vue générale montre à quel point cet ouvrage profite à tous. C'est bien un modèle pour MPF.  
Question : pourquoi des gouttières en cuivre ?

**13840 Rognes** : Maître d'ouvrage : M. Durand

Escalier sur mur existant

Bel emploi d'un savoir-faire traditionnel.

Ce « petit » projet a été particulièrement apprécié mais n'a pas été retenu.

**15310 Saint-Illide** : Maître d'ouvrage : M. Gennet – Architecte : Daniel Rouge.

Grosse restauration d'un corps de ferme.

Projet important, remarqué, mais qui manque d'unité entre différents éléments : rampe d'accès (garde corps), portail métallique, seuils et ouvertures (traditionnelles, contemporaines, et porte-fenêtre du pignon).

Enduits débordants et joints trop épais entre pierres d'encadrements.

**21220 Monthélie** : Architecte : Marine Jacques Leflaive

Reprise délicate d'une maison de bourg.

Projet intéressant et modeste, mais plus proche de la décoration que de l'architecture. Quelques critiques sur les menuiseries trop blanches, les Z marqués des volets, et sur le pignon rue le débordement des toits aurait pu être corrigé pour s'aligner sur l'autre, plus proche de la tradition.

**22400 Hénansal** : Maître d'ouvrage : M. de La Messelière

Beau « petit » projet mais pas assez significatif pour recevoir un prix MPF

Remarque du jury : le blanc des menuiseries n'est pas la couleur d'origine mais provient d'une mode héritée du courant hygiéniste du 19<sup>ème</sup> siècle.

**24110 Grignols** : Maître d'ouvrage : M. et Mme Ilhe – Architecte Pia

Hanninnen

Restauration d'enduits. Le jury a estimé que la trop grande différenciation – voire la mise en valeur – de la pierre par rapport à l'enduit n'était pas souhaitable, tant par la couleur que par le surfacage inégal, créant un aspect « pseudo rustique » qui dénature la simplicité du bâtiment et attire l'œil sur l'enduit plutôt que sur l'ensemble du bâti.

**28260 Gilles** : Maître d'ouvrage : M. de Ferrières

Restauration d'une longère

Le travail réalisé permet une belle sauvegarde, reçoit les encouragements du jury qui suggère une remise d'un Label Régional.

**28290 Arrou** : Maître d'ouvrage : M. et Mme de Felcourt

### **Lauréat MPF - Patrice Besse**

Très gros projet de restauration de bâtiments annexes.  
Méritoire pour sa volonté de sauvegarde, l'énergie et les finances. La restauration a été faite dans le respect de l'ancien, tant dans les formes que dans les techniques de mise en œuvre. Le jury a remarqué les deux modes de couvertures en tuiles, et l'unité de l'enduit ocré sur torchis et soubassement.

#### **29000 Quimper : Maître d'ouvrage : M. de Massol**

Construction d'une maison neuve en environnement historique.  
Ce projet, imitation d'un bâtiment classique par souci « d'intégration » n'est ni ancien, ni contemporain. Bien que faisant appel à quelques matériaux de récupération, ce projet est un pastiche et ne peut être pris pour modèle par MPF. Le jury a reconnu néanmoins la réussite du genre et le très probable agrément d'y vivre... comme dans une maison ancienne.

#### **37460 Céré-La-Ronde : Maîtres d'ouvrage et architectes : M. et Mme Caubel** Réaménagement d'une ferme importante.

Le projet, a été très apprécié et admiré par le jury. Il a fait l'unanimité sur le mode de restauration, la démolition raisonnée de certains éléments pour la mise en valeur de certains autres, le traitement des vues depuis la cour et depuis chaque corps de bâtiment, ainsi que la vue lointaine qui dit bien l'harmonie des bâtiments restaurés dans le site. Certains ont jugé le jardin trop sophistiqué. Cet ouvrage, qui a frôlé l'obtention du prix, reste néanmoins un modèle pour MPF, et il est souhaitable qu'un Label Régional soit remis par le délégué.

#### **50380 Saint-Aubin-des-Préaux : Maître d'ouvrage : M. et Mme Letourneur** Restauration d'un presbytère.

Difficile pour le jury d'apprécier le travail qui a été fait, en l'absence de documents présentant l'ensemble, et l'état avant intervention. Le jury a apprécié l'ouvrage et le mérite des propriétaires qui ont fait les travaux eux-mêmes.

#### **59470 Volckerinckhove : Maître d'ouvrage : M. Guénaël Bogaert** Restauration d'une toiture en chaume.

Le savoir-faire du chaumier est remarquable. Le jury a douté de l'intérêt du décor en partie haute du toit. Le jury souhaite néanmoins qu'un Label régional soit remis par le délégué.

#### **66320 Escaro : Maître d'oeuvre : PNR Pyrénées catalanes**

### **Coup de cœur MPF**

Restauration de la toiture d'un lavoir communal.  
Bel exemple d'un chantier de formation pour jeunes, et de mise en valeur d'un petit patrimoine de pays, mis en œuvre par une collectivité territoriale.

**69210 Bully** : Maître d'ouvrage : M. et Mme Cuny

**Lauréat MPF - Fondation du Patrimoine**

Restauration d'une grande maison viticole.

La sauvegarde de ce bâtiment remarquable était nécessaire. Le jury a apprécié la qualité du travail entrepris. Seule remarque, le fait que les corbeaux de la grande colonne devaient supporter une galerie circulaire (visible dans les photos de l'état antérieur) : il est dommage que rien n'ait été mis pour en marquer la trace.

**71150 Demigny** : Maître d'ouvrage et Architecte Marine Jacques Leflaive

Restauration d'un corps de ferme.

Intéressante transformation d'usage. Certains membres du jury ont émis des critiques sur les ouvertures sur cour qui n'ont pas respectées l'architecture d'origine, ou sur les enduits qui ne recouvrent pas suffisamment les pierres trop détournées. Enfin l'extension arrière a été conçue dans une volonté de différenciation formelle (ouvertures, matériaux et couleur), volonté qui n'est pas de tradition dans le vernaculaire.

**72300 Parcé-sur-Sarthe** : Architecte Conseil : Laurent Cohin – Architecte : Lucyna Gautier Zelinska

**Lauréat MPF - Fondation du Patrimoine**

Restauration d'un moulin à eau.

Très importante restauration d'un bâtiment industriel. L'ouvrage a été mené en retrouvant la qualité originelle du bâti. Le choix de détruire un ajout du XX<sup>e</sup>, de mauvaise qualité, se justifie et redonne une élégance au moulin, lui fait retrouver des vues anciennes, qui sont d'ailleurs agréablement reprises.

Le jury est unanime pour ce prix.

**77390 Courquetaine** : Maître d'ouvrage : Mme Bel

Restauration d'une maison rurale.

Cette restauration est intéressante mais ne peut pas être prise pour exemplaire. On citera par exemple l'importance de la véranda, le jointolement des pierres, la treille en pignon....

**89200 Thory** : Maître d'ouvrage : M. Arbousse

**Lauréat MPF - TERREAL**

Restauration d'un ancien château défensif.

Le jury, a apprécié la qualité de la restauration qui s'attache à retrouver l'authenticité des parties et du tout bâti, et à reconstituer les abords. Enfin l'énergie du propriétaire qui fait lui-même les travaux ... depuis 30 ans mérite

d'être relevée et primée. On notera que cette réalisation est emblématique pour la déléguée MPF. Bel exemple pédagogique.

**94190 Villeneuve Saint-Georges** : Maître d'ouvrage : M. Thabor – Architecte Vanessa Fernandez

Reconversion d'un atelier en habitation.

Le projet est intéressant mais le jury a estimé que le secteur trop urbanisé et le projet trop « décor intérieur » ne pouvait mériter un prix MPF.

## **Catégorie « bâti contemporain »**

**21190 Puligny-Montrachet (La Cave de l'œuf)** : Maître d'ouvrage et Architecte Marine Jacques Leflaive Atelier Zéro Carbone

### **Coup de cœur MPF**

Construction d'un chai.

Ce projet, qui utilise des matériaux traditionnels, de façon contemporaine ici en lien avec le vin, a une valeur pédagogique forte. Son empreinte au sol est minimum (fondations) et ne détruit pas les murs environnants. Le projet utilise des panneaux préfabriqués en bois (cintrés), assemblés sur place pour diminuer le temps de mise en œuvre du clos et du couvert, ainsi que le matériau local : paille et terre. Ce type de projet, qui n'oppose pas techniques traditionnelles et contemporaines, mais qui les combine se doit d'être remarqué.

**21190 Puligny-Montrachet (Le Caroubier)** : Maître d'ouvrage et Architecte Marine Jacques Leflaive Atelier Zéro Carbone

Habitation familiale.

Ce projet neuf qui évoque une maison américaine (tant pour son aspect que pour le mode constructif) ne satisfait pas le jury pour plusieurs raisons : les volumes sont complexes et ne disent pas un usage ; le plan s'adapte aux volumes plutôt que l'inverse ; les façades procèdent de choix esthétiques et non de l'agrément de vues intérieures. Ce projet – parmi d'autres présentés par le même architecte – montre néanmoins une recherche multiforme qui n'est pas dénuée d'intérêt.

**21220 Gevrey-Chambertin (Cocon)** : Maître d'ouvrage et Architecte Marine Jacques Leflaive Atelier Zéro Carbone

Une « folie » dans un jardin.

Ce projet est original et amusant. Néanmoins, le jury a estimé que la mise en œuvre complexe du fait des matériaux utilisés (bien que naturels), et la sophistication des usages ne vont pas dans le sens que souhaite valoriser MPF.

**21220 Gevrey-Chambertin (Maison sur pilotis) :** Maître d'ouvrage et Architecte Marine Jacques Leflaive Atelier Zéro Carbone  
Extension sur pilotis

Pour le jury, cette extension est mal intégrée au bâti existant, agit de manière non justifiée par différence, mais surtout indique un effort considérable pour un résultat finalement très modeste qui aurait pu être plus fonctionnel (par exemple le plan d'étage) et traité plus simplement.

**21220 Gevrey-Chambertin (Pomme de Pin) :** Maître d'ouvrage et Architecte Marine Jacques Leflaive Atelier Zéro Carbone  
Autre « folie ». La mise en œuvre de ce « nid » procède d'un travail de bricoleur génial, mais ne peut être un modèle pour MPF.

**22560 Pleumeur-Bodou :** Maître d'ouvrage : Mme Meary – Architecte : Joséfa Pricoupenko

Petit bâtiment rural transformé en habitation

La restauration générale est respectueuse, de belle qualité et certains détails sont remarquables. Mais la grande ouverture qui « fait » le projet a été l'objet de critiques, notamment sur deux points : l'entourage de la baie qui aurait pu être plus mince, et l'emplacement de l'escalier qui prend le « jour » principal de cette baie au dépend d'autres usages.

**24290 Valojoux :** Architecte : Baptiste Manet – Sapiens Architectes  
Restauration d'une ferme importante.

Le projet est de très grande qualité. Le jeu des terrasses et passages est intéressant, ainsi que la sobriété des lignes et la qualité des matières.

Quelques détails ont fait pencher la balance : une certaine raideur, le perron à 3 côtés, un mauvais surfaçage d'enduits pour préserver les pierres apparentes...

Le projet a néanmoins été fortement défendu et mérite d'être récompensé par un Label régional.

**37100 Tours :** Maître d'ouvrage Diocèse de Tours – Architecte : Agence Duthilleul

Eglise nouvelle

Très belle réalisation par un architecte de renommée internationale. Cependant ce projet n'a pas été retenu, certains membres du jury considérant que le site est trop urbain et que ce projet ne peut « faire modèle » pour un Prix MPF.

**39600 Arbois :** Maître d'ouvrage : Albert Higounenc  
Réaménagement d'un moulin à eau.

Si la restauration s'imposait, le jury a considéré que quelques erreurs ne permettraient pas de donner un prix. Le farinier avec bardage bois aurait pu être reconstruit en bois (il était en bois), la cabane aurait pu ne pas dépasser

l'appentis voisin, l'image moulin à eau/moulin à vent n'a pas lieu d'être, enfin il n'est rien mentionné sur le fonctionnement hydraulique du moulin. Malgré ces remarques, ce projet a des qualités qui justifieraient un article dans la revue, en y ajoutant le fonctionnement du moulin à eau.

**46160 Marcilhac-sur-Célé** : Architecte : Yann Ouvrieux

**Lauréat MPF - Ministère de la Culture**

Maison contemporaine.

Le jury a apprécié l'intégration du bâti dans le paysage minéral et végétal, et une architecture sobre et fonctionnelle : la maison est une partie du paysage.

**46240 Montfaucon** : Maîtres d'ouvrage : M. et Mme Brischoux – Architecte : Quentin Fruchaud.

Ce petit bâtiment bois représente un bel effort d'intégration dans le paysage. Néanmoins le jury n'a pas été convaincu par l'ensemble forme/usage : il s'agit d'un bâtiment utilitaire dont les façades et baies ne sont traitées ni de manière cohérente, ni en accord avec l'usage.....

**46360 Sabadel** : Architecte : Yann Ouvrieux

Maison contemporaine, copie quasi conforme de celle de Marcillac (ci-dessus) et de la même agence. Quelques remarques ont été faites sur l'implantation contraire à la pente, l'abri d'entrée étriqué, et une insertion relative.

**50420 Tessa-Bocage** : Maître d'ouvrage : M. et Mme Long – Architecte : Edouard Grisel

Réhabilitation d'un bâtiment agricole avec reconstruction partielle.

Ce projet a été apprécié du jury pour la qualité du diagnostic très « haute technologie ». La reconstruction qui commence est intéressante, mais le dossier en l'état, ne permet pas de se faire une opinion. A présenter lorsque le travail sera terminé, dans la catégorie « Bâti ancien ».

**53400 Craon** : Maître d'ouvrage : Mme Delorme – Architecte : Ladaa et Jka architectes

Réhabilitation d'un corps de ferme.

La très grande qualité de cette restauration a été appréciée, ainsi que l'usage de matériaux bio-sourcés, le mode de chauffage (poêle de masse), récupération des eaux, etc.... Néanmoins quelques membres du jury n'ont pas adhéré à certains choix (fenêtres de toit, raccord des toits), ce qui n'a pas permis de primer cette réalisation originale, rare et respectueuse de l'environnement.

Compte tenu de l'avis du délégué MPF de la Mayenne, un Label Régional est souhaité sur ce projet.

**57070 Vantoux** : Architecte : Christophe Aubertin.

Reconversion d'un ancien moulin en habitation.

Cette reconversion d'un bâtiment industriel est intéressante.

Le jury a apprécié le maintien de la cheminée, les hourdis en voûtains (intérieur), et le vocabulaire des toitures. En revanche, différents points n'ont pas fait l'unanimité : la grande baie en disproportion avec les volumes extérieurs, l'emploi du béton qui la surmonte (pourquoi pas une ossature bois ?), et la terrasse qui offre assurément une belle vue, mais dont le confort est relatif (forme en longueur, éloignement du sol, absence de protection au vent).

**64310 Zuelgaraya** : Maître d'œuvre : M. de Tilly – Architecte : Anne de Charry.

Réaménagement d'un bâtiment agricole.

Il s'agit principalement d'un ravalement, avec création d'une grande baie et aménagement des abords, qui irait mieux dans le prix « Bâti ancien ».

Bien que l'ensemble ait gagné en qualité, certains aménagements n'ont pas été appréciés par des membres du jury : raideur d'une grande terrasse qui ne dit pas son usage, ainsi que des emmarchements, enduits épais débordants (notamment pour mettre en valeur les chainages), enlèvement de certains volets (pignon RDC), et enfin la large baie qui a pu être qualifiée de « brutaliste ».

**68570 Soultzmatt** : Maître d'ouvrage : Franck Monachello.

Démolition – reconstruction d'un bâtiment en pan de bois.

Le jury a apprécié la volonté du candidat à sauver un bâtiment en pan de bois et comprend l'importance du travail réalisé. Néanmoins la transplantation de l'ossature sur un nouveau terrain, mais aussi la volonté de type « pavillonnaire » qui consiste à construire un garage sous la maison, a obligé le propriétaire à réaliser de gros ouvrages de terrassement et béton. Le jury est favorable à la démarche de sauvetage mais redoute le côté pavillonnaire du projet.

**69480 Pommiers** : Maître d'ouvrage : M. Perrier – Architecte : Jérôme Francou.

Restauration d'un moulin à vent et de ses annexes.

Le jury aurait préféré que l'ensemble ne soit pas repris en parpaing ciment, enduit ou recouvert comme en décor par un mur de pierre. Par ailleurs, l'ajout au RDC (entre le four à pain et le corps principal) est sans doute fonctionnel et agréable, mais se raccorde mal avec l'ensemble. Enfin, on peut regretter que les restes du « moulin à vent » n'aient pas fait l'objet d'une attention particulière...

**71460 Ameugny** : Maître d'ouvrage : Mme Cam – Architecte : Jean-Denis Salvèque

Réaménagement d'un petit bâtiment agricole.

Simple (mais la simplicité n'a rien d'évident) ce projet sympathique combine astucieusement intérieur et extérieur pour satisfaire aux besoins d'une famille. L'espace réduit, la prise en compte des atouts du lieu, leur préservation ainsi que l'intérêt pour le bois, la pierre locale et les matériaux bio-sourcés rendent ce

projet sympathique. Aménagement intérieur de belle qualité à vivre. Défendu par le délégué, ce projet remarqué n'a pas été primé, mais pourrait recevoir un Label régional.

**77810 Thomery** : Architecte : ARBA

**Lauréat MPF – Agence Patrice Besse**

Maison neuve entre murs viticoles.

Les fondations en béton sont à distance des murs anciens pour ne pas attenter à leur stabilité. Le reste de la construction est en bois, l'isolation en laine de bois, le chauffage au bois. La bâtisse a une forme de tente dont les toits seraient proches des murs sans les toucher. Une coursive périphérique, permet la ventilation et l'accès à l'extérieur, et notamment à une terrasse en bois devant le séjour, seul lieu du percement d'un mur ancien. L'intérieur est aussi de grande qualité. Le jury a trouvé cette réalisation audacieuse dans le respect du tracé parcellaire traditionnel. Quelques avis contradictoires du jury sur la forte pente de toiture par rapport à l'habitat local.

**85420 Maillé** : Maître d'ouvrage et Architecte : Guillaume Giraud.

Construction d'une habitation dans une ancienne grange.

Le premier défaut de ce projet est de n'être pas établi sur l'ensemble de la grange, à savoir entre les 4 piliers (et non les 3 de gauche). Par ailleurs, l'ajout (RDC gauche) manque de simplicité dans sa forme (casquette et pieds droits), son enveloppe (acier cortène et dosses de châtaigner) et du fait de son avancée sur le bâtiment principal. On sent ici la volonté de l'architecte de « faire œuvre », au dépend de la réalisation. Enfin, le projet a déjà été présenté en 2018.

**87310 Saint-Cyr** : Maître d'ouvrage : M. et Mme Boulan

Aménagement d'une habitation dans une grange

Cette réalisation est intéressante par sa philosophie et son traité écologique : solaire, ouate de cellulose, bois.... Cependant le jury a considéré que ce projet (qui aurait dû être présenté dans la rubrique « Bati ancien »), comportait principalement des aménagements intérieurs et que ses transformations n'étaient pas suffisamment significatives pour le passant.

Rédaction Nathalie Girard

Mise au point Luc Barré

